**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA TUNISIE**

*Le 8 novembre 2022 (**9h00-12h-30)*

**Prononcée par :** SEM Dieudonné W. Désiré SOUGOURI

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation tunisienne et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les progrès réalisés par le Gouvernement tunisien dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2017, notamment l’inscription de la promotion de la santé maternelle et infantile parmi ses priorités dans le cadre du Programme national pour la sécurité de la mère et du nouveau-né, ainsi que la ratification du troisième Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant.

Dans un esprit constructif, le Burkina Faso recommande à la Tunisie :

1. d’envisager la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. d’élaborer une stratégie globale visant à prévenir et combattre toutes les formes de violence à l’égard des enfants.

Nous souhaitons pleins succès à la Tunisie dans le cadre de son examen.

**Je vous remercie.**